



# DROIT PENAL GENERAL

LICENCE 2 – 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2014-2015

Cours magistraux : Professeur Frédéric STASIAK

Travaux dirigés : Messieurs François-Xavier KOEHL,  
Julien Mastagli et Guillaume Royer

## SÉANCE N° 7 :

### LA COMPLICITE

#### PROGRAMME DE LA SÉANCE :

↪ Rappel de connaissances

↪ Cas pratique

**Exercice n°1 :**      *Répondez aux questions posées.*

- 1) Qu'est-ce qu'un coauteur ?
- 2) Qu'est-ce que la théorie de la complicité co-respective ?
- 3) Quelles sont les 4 conditions de la répression de la complicité ?
- 4) La complicité de tentative est-elle punissable ? La tentative de complicité est-elle punissable ? La complicité de complicité est-elle punissable ? La complicité inefficace est-elle punissable ?
- 5) Est-ce qu'est toujours punissable ...la tentative de crime ? ...la tentative de délit ? ...la tentative de contravention ?
- 6) Le complice va-t-il bénéficier des causes d'irresponsabilité de l'auteur principal ?
- 7) Quels sont les types d'acte matériel de complicité ?
- 8) Quel est le principe quant à la répression du complice ? Les circonstances aggravantes appliquées à l'auteur principal de l'infraction sont-elles applicables au complice ?

**Exercice n°2 :**      *Résolvez le cas pratique proposé.*

Lundi dernier, Simon STRUEUX a appris que Sally STOIRE, sa concubine enceinte de deux mois, s'apprêtait à le quitter. Déterminé à se venger, il contacte Patrice TOUNET, un ami de longue date habitant Épinal, à qui il raconte ses malheurs et qu'il charge de « donner une leçon » à Sally, en la brutalisant quelque peu. Il lui remet pour se faire les clefs de son domicile spinalien, où vit encore Sally, en lui précisant que cette dernière y sera seule samedi soir.

Le lendemain, Simon rencontre par hasard une de ses connaissances, Guy GNOLE, représentant en jouets, et lui fait part de son projet sans toutefois lui préciser que son amie attend un enfant.

Il en profite cependant pour demander à Guy de lui procurer un masque destiné à cacher le visage de Patrice. Guy accepte immédiatement, ravi de lui rendre ce service.

Le mercredi, Simon remet donc à Patrice le masque que lui a donné Guy et lui précise qu'il ne le contactera plus avant que le fait ait été commis.

Patrice, de son côté, commence à regretter de s'être laissé entraîner dans cette histoire.

Il demande donc à son voisin, un dénommé Pat HATTE, plutôt habitué à ce genre d'affaire, de l'accompagner au domicile de Simon STRUEUX et Sally STOIRE.

Pat, qui a récemment été condamné pour violences graves et sort tout juste de prison, accepte sans hésitation.

Il indique même à Patrice que son petit frère, Tom HATTE pourra les emmener en voiture.

Le jour J arrive.

Patrice, Pat et son frère montent dans la voiture de ce dernier, laquelle refuse de démarrer.

Patrice et Pat se résignent à se rendre à pied sur les lieux, tandis que Tom, très déçu de ne pouvoir leur rendre service, leur souhaite bonne chance.

En chemin, Pat indique à Patrice que le masque dont il s'est muni s'avère parfaitement inutile : il est en effet certain que Sally ne parlera jamais de cette histoire à quiconque. Patrice se débarrasse de l'objet en le jetant dans une poubelle.

Arrivés sur les lieux, les deux compères repèrent l'appartement de Simon situé au rez-de-chaussée, et avisant une fenêtre ouverte, s'introduisent à l'intérieur.

Profitant de la surprise de Sally, ils lui portent tous les deux des coups.

Sally subira à la suite de son agression une incapacité totale de travail de 10 jours et, ayant reconnu un des agresseurs, portera plainte.

Patrice, interpellé par les services de Police avouera l'intégralité des faits.

***Que risquent les différents protagonistes impliqués dans cette affaire ?***